



Madame Elisabeth BORNE
Ministre chargée des transports
auprès du Ministre d'Etat, Ministre de
la transition écologique et solidaire
Hôtel Le Play
40 rue du Bac
75007-PARIS-

Cannes la Bocca le 2 avril 2019

Objet : Réalisation de la bretelle d'accès direct à l'A8 vers Nice
au niveau de l'échangeur n° 41 de Cannes la Bocca

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de revenir vers vous dans ce dossier.

Votre chef de cabinet, Monsieur Aymeric LANG, nous annonçait le 14 février 2019, en réponse à la correspondance que nous vous adressions le 5 février 2019, un prochain courrier de Monsieur François POUPARD, directeur général des infrastructures, des transports et de la mer.

Nous sommes toujours dans l'attente de ce courrier et plus généralement d'une réponse aux interrogations exposées aux termes de notre lettre du 18 janvier 2019 à la société ESCOTA.

Nous trouvons toujours aussi surprenant qu'il soit aussi difficile de nous préciser en quelques lignes la teneur des modifications réglementaires en matière sismique intervenues postérieurement au 11 mars 2016 et ayant généré, selon la société ESCOTA, un surcoût non anodin de 6 millions d'euros hors taxes, sauf à prendre acte de leur absence et des conséquences induites justifiant notre demande de reprise des procédures en vue de la réalisation de cette bretelle.

Nous espérons que notre ultime démarche recevra un accueil favorable.

Dans cette attente et vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Nicole BIOLET
Présidente

Avenir Cannes Ouest association loi 1901 n°W061003431
Résidence Maupassant 8, rue de La Verrerie, 06150 Cannes La Bocca
www.avenir-cannes-ouest.fr 06.80.91.61.38.